

Chronologie

LA COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

1988

Environnement Canada et les organismes homologues des États-Unis et du Mexique signent un Protocole d'entente sur les oiseaux migrateurs et sur leurs habitats nord-américains afin de préserver et de maintenir les populations d'oiseaux migrateurs et de conserver leurs habitats. Le Service canadien de la faune est l'organisme d'exécution du Canada pour ce projet en cours entre le Canada, le Mexique et les États-Unis.

Mars 1990

Au cours d'une visite officielle au Mexique du premier ministre Brian Mulroney, 10 accords bilatéraux sont signés, dont un Accord de coopération dans le domaine de l'environnement.

Dans le cadre de cet accord, le Canada et le Mexique ont :

- réalisé une étude de faisabilité pour la récupération des déchets municipaux de la région industrielle de Coatzacoalcos-Minatitlan, dans l'État de Veracruz. De plus, un autre plan pour la récupération des déchets industriels de la même région a été exécuté. Les deux phases de ce projet ont été financées par le Programme de coopération technique (INC) de l'Agence canadienne de développement international; l'investissement total à ce jour dépasse 900 000 \$;
- facilité la coopération pour la protection et l'assainissement de la région du bassin de Lerma-Chapala, dans l'État de Jalisco, grâce au transfert d'un progiciel canadien pour la gestion des eaux. Une mission technique d'Environnement Canada sur la gestion des eaux a offert des conseils sur la science des lacs (toxines et nutriments) et sur le traitement des déchets.

Juillet 1991

Des représentants d'Environnement Canada et d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada rencontrent leurs homologues à Washington et à Mexico pour échanger leurs points de vue sur la coopération en matière d'environnement.